

## Le mont-de-piété



(1) Quand on pénètre dans ce lieu, on se croirait au sein d'un service d'administration comme les autres : il y a des guichets, un distributeur de tickets, et des fauteuils pour attendre son tour. Rien ne laisse penser que nous nous trouvons dans une institution vieille de plusieurs siècles : le mont-de-piété, appelé aujourd'hui « crédit municipal ».

(2) Remontons le temps. Dans l'Italie du XVème siècle, à Pérouse, un moine franciscain veut s'opposer aux usuriers qui pratiquent des taux d'intérêt énormes, parfois 130%. Il imagine alors un établissement qui prête de l'argent aux pauvres contre un objet de valeur. Cet objet est appelé le « gage ». Les taux d'intérêt sont faibles et servent uniquement à couvrir les frais de fonctionnement : c'est le *monte di pietà*, « mont-de-piété » en français.

(3) Le concept est importé en France en 1610. D'abord à Avignon, puis dans d'autres villes. Ces établissements ne sont pas uniquement fréquentés par les pauvres. Au XIXème siècle, le fils du roi Louis-Philippe, qui est très joueur, met en gage une montre pour payer une dette de jeu. Quand on lui demande où est sa montre, il répond, un peu gêné, qu'il l'a oubliée chez sa tante. Depuis, les monts-de-piété sont aussi surnommés « ma tante ». En 1918, ils prennent le nom de « crédits municipaux ».

(4) Il y a 100 ans, les gages étaient souvent des objets de première nécessité : linge de maison, ustensile de cuisine, matelas... Aujourd'hui, les objets déposés sont surtout des bijoux. Derrière la vitre du guichet, un expert estime la valeur du bien. Quand c'est un objet qui sort de

l'ordinaire, des timbres rares par exemple, il fait appel à un expert extérieur. Une fois la valeur estimée, le crédit municipal propose immédiatement une somme en liquide. La banque ne vous donnera pas de l'argent aussi rapidement.

**(5)** Les crédits municipaux sont souvent pleins pendant les périodes de l'année où les gens ont particulièrement besoin d'argent, comme au moment de payer les impôts ou à Noël. Les clients du mont-de-piété ne sont pas tous dans la grande pauvreté. L'historienne Pauline Peretz qui a écrit un livre sur le crédit municipal de Paris, *Au prêt sur gage*, donne, entre autres, l'exemple suivant : « Il y a la bourgeoise du 16e arrondissement qui vient engager les bijoux offerts par son mari pendant qu'il est en voyage d'affaires pour se payer un week-end avec son amant. »

**(6)** Le client a un an pour rembourser la somme prêtée s'il veut récupérer son objet. Sinon, il doit payer des taux d'intérêt, pour que le crédit municipal garde l'objet une année supplémentaire. Et ainsi de suite. Quand le client rembourse la somme prêtée et paye les taux d'intérêt, il peut récupérer son gage. En

moyenne, les objets restent 9 à 10 mois, mais d'autres restent plus longtemps. Au crédit municipal de Paris, une femme de 18 ans a mis en gage une parure de bijoux. Elle est revenue les récupérer seulement 54 ans plus tard, en ayant payé les taux d'intérêt pendant tout ce temps ! Si le client ne peut (ou ne veut) plus payer les taux d'intérêt, alors l'objet est mis en vente aux enchères.

**(7)** En travaillant sur le crédit municipal de Paris, Pauline Peretz a remarqué que plus de la moitié des usagers étaient des femmes d'origine étrangère. L'explication ? « L'objet roi du mont-de-piété, c'est le bijou en or, et ce sont majoritairement les femmes qui les possèdent. Dans les cultures à dot, elles les ont reçus pour leur mariage et elles en ont la propriété. Elles sont donc libres de décider quand transformer l'or en argent et de l'usage qui sera fait de l'argent. Cet or leur permet aussi de dissimuler leurs besoins, lorsqu'elles viennent l'engager » explique l'historienne. **10** le mont-de-piété permet à ces femmes d'obtenir de l'argent sans devoir en demander à leur mari ou à leur famille. Et surtout, sans que personne ne le sache. »

*d'après Écoute, mars 2019*